



HAL
open science

Aussi en position initiale : évolution sémantico-syntaxique du 12ème au 16ème siècle

Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Sophie Prévost. Aussi en position initiale : évolution sémantico-syntaxique du 12ème au 16ème siècle.
Verbum: Analecta Neolatina, 1999, 3 (21), pp.351-380. halshs-00087680

HAL Id: halshs-00087680

<https://shs.hal.science/halshs-00087680>

Submitted on 26 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"AUSSI" en POSITION INITIALE : EVOLUTION SYNTAXICO-SEMANTIQUE du 12^{ème} au 16^{ème} siècle

Sophie Prévost

C.N.R.S (UMR 8503 "Analyses de corpus linguistiques")

INTRODUCTION

En français moderne, l'interprétation syntaxico-sémantique de l'adverbe "aussi" est liée à sa position dans l'énoncé ainsi qu'à sa portée (sur l'un des constituants ou sur l'ensemble de l'énoncé). Ainsi, en position initiale, l'adverbe porte sur l'ensemble de l'énoncé et a le plus souvent une valeur de conséquence ou d'explication :

(1) *Paul a gagné au loto : aussi a-t-il acheté une voiture*
(conséquence)

(2) *Paul a eu une contravention : aussi roulait-il beaucoup trop vite*
(explication)

En position médiane ou finale, il exprime la conformité d'un procès à un autre procès :

(3) *Anna achète une voiture. Paul aussi achète une voiture*

(4) *Paul achète un bateau. Paul achète aussi une voiture*

ou bien encore l'adjonction d'un procès à un autre¹⁻² :

(5) *Paul achète un bateau. Paul loue aussi des ski nautiques*

Adjonction, conformité : il n'est pas facile de tracer une ligne nette entre ces différentes valeurs, qui se rejoignent en partie et renvoient à une même définition de l'adverbe : "exprime l'idée que deux entités différentes (*au-* issu de *aliud*) présentent une identité (*-si* issu de *sic*)"³.

¹ A ces différentes possibilités, il faut bien sûr ajouter les systèmes comparatifs, explicites (*il est aussi gentil que son frère / il réussit aussi bien que son frère*) ou implicites (*c'est un aussi gentil garçon !*), "aussi" exprimant alors généralement une idée d'intensité. Nous laisserons néanmoins ces constructions de côté dans la présente étude.

² Notons une différence importante entre les deux premiers énoncés et les trois suivants en ce qui concerne la négation : *Paul n'a pas gagné au loto : aussi n'a-t-il pas acheté de voiture*, mais *Paul n'achète pas de bateau. Paul n'achète pas non plus de voiture*.

³ Définition proposée par le TLF (Trésor de la Langue Française).

En effet, la conformité est adjonctive, et l'adjonction implique une certaine conformité : dans les deux cas, on ajoute un procès à un autre. Procès partiellement conforme au précédent (il y a toujours variation d'un ou plusieurs de ses arguments) dans le premier cas (exemples 3 et 4), procès non conforme au précédent mais impliquant un même argument sujet dans le second (5). Bien que l'adjonction inclue les cas de conformité, nous réserverons le terme aux cas dans lesquels il y a simplement identité de l'argument sujet.

L'interprétation sémantique de "aussi" est parfois difficile en raison des nuances qui entourent la notion de l'adjonction, mais elle l'est aussi du fait de la difficile délimitation de la portée de l'adverbe, de la reconnaissance de son "noyau", pour reprendre les termes de H. Nølke (1993)⁴. En effet, si, le plus souvent, l'adverbe non initial porte sur le constituant qui est à sa gauche, d'une part, cela n'est pas systématique, et, d'autre part, l'interprétation devient fréquemment ambiguë dès que plusieurs constituants se trouvent à la gauche de l'adverbe (*Paul achète une voiture aussi*).

De ce point de vue, la seule position qui ne crée pas d'ambiguïté en français moderne est celle en tête d'énoncé, puisque dans ce cas l'adverbe porte sur l'ensemble de l'énoncé, et il a une valeur consécutive ou explicative.

C'est précisément les énoncés dans lesquels l'adverbe se trouve en position initiale que nous proposons d'étudier ici, et cela d'un point de vue diachronique. En effet, dans les textes d'ancien et de moyen français, et encore au 16^{ème} siècle, d'une part les valeurs explicative et consécutive sont loin d'être les plus fréquentes, et, d'autre part, il existe un type de construction assez répandu, marquant la conformité, qui a désormais totalement disparu :

(6) *Et il regarde cele part et aussi font tuit li autre (La Queste del Saint Graal, 13^{ème})*

(Et il regarde de ce côté, et pareillement font tous les autres / et tous les autres font de même.)

Après une rapide présentation du corpus et du type d'occurrences étudié, nous nous attacherons principalement aux constructions "aussi + verbe en "emploi" vicairie⁵", avant d'envisager, plus rapidement, les énoncés dans lesquels l'adverbe n'est pas suivi d'un tel verbe, ceci dans une perspective sémantico-syntaxique. En effet, si la position de l'adverbe est la

⁴ Pour cette question, voir A.-M. Perrin Naffakh (1996).

⁵ Nous préférons parler de "verbe en emploi vicairie", plutôt que de "verbe vicairie" dans la mesure où nous proposons plus bas d'élargir à des verbes autres que "faire" le concept de vicarité.

même dans les deux types d'énoncés, on n'en voit pas moins varier, parallèlement aux valeurs sémantiques de l'adverbe, le lien de l'adverbe avec le prédicat verbal et l'organisation syntaxique de l'énoncé.

1. CONSTRUCTIONS ETUDIÉES, CORPUS D'ÉTUDE, ET DONNÉES CHIFFRÉES

1.1. Constructions étudiées

La présence d'une conjonction de coordination à gauche de "aussi" n'a pas d'incidence, en termes de portée, sur la relation qu'entretient l'adverbe avec l'énoncé qu'il introduit : on peut ainsi considérer que l'on a un cas de figure assimilable à "aussi" initial, et nous avons donc retenu ce type d'énoncés, bien que l'adverbe n'y soit pas en début absolu d'énoncé. Par exemple :

(7) *Li rois Artus descendi leanz, et ausi firent tuit li autre, (La mort Artu, 13^{ème})*

(Le roi Arthur descendit là, et tous les autres firent de même)

Nous avons par ailleurs pris en compte les occurrences de "tout aussi" initial, interprétable comme une variante de "aussi". En revanche celles de "aussi bien" (tournure avec laquelle on ne trouve d'ailleurs pas de construction vicairie) ont été exclues, les valeurs sémantiques de l'expression différant en partie de celles de l'adverbe seul.

Nous avons en outre restreint l'analyse aux propositions déclaratives, indépendantes et principales⁶, en retenant néanmoins la seconde proposition des systèmes corrélés du type :

(8) *Car aussi com Cayns ocist Abel au vendredi, ausi ocist Judas son seignor au vendredi, non pas par sa main, mes par sa langue. (La Queste del Saint Graal, 13^{ème}).*

(Car, de même que Caïn tua Abel le vendredi, de même Judas tua son seigneur le vendredi)

1.2. Corpus d'étude et données chiffrées :

Le corpus est constitué de textes allant du 12^{ème} au 16^{ème} siècle, et, en son sein, nous avons distingué trois états de langue : ancien français (12^{ème}-13^{ème} siècle), moyen français (14^{ème}-15^{ème} siècle) et français du 16^{ème} siècle. Pour l'ancien et le moyen français nous avons interrogé des textes de la Base

⁶ On trouve en effet des occurrences de "aussi" en tête de proposition impérative, et même, bien que rarement, interrogative.

du Français Médiéval de l'UMR "Analyses de Corpus linguistiques"⁷, et la base de Frantext pour le 16^{ème} siècle.

Avant même d'envisager le nombre d'occurrences selon les différentes périodes, il est intéressant d'indiquer le nombre de textes concernés selon les relevés effectués. Nous avons en effet procédé en trois temps, relevant tout d'abord l'ensemble des occurrences de "aussi"⁸, puis sélectionnant celles de "aussi" initial, et enfin, parmi ces dernières, celles de "aussi" suivi d'un verbe en emploi vicair.

Pour l'ancien français, sur les 18 textes interrogés⁹ (romans, chroniques et mémoires, en vers et en prose), 11 présentent des occurrences de "aussi" initial, et parmi eux, 9 offrent des constructions vicaires. Pour le moyen français, sur les 8 textes du corpus (romans, chroniques et mémoires, en prose), tous contiennent des occurrences de "aussi" initial, et 6 renferment des constructions vicaires. Enfin, pour le 16^{ème} siècle, sur les 36 textes interrogés (romans, mémoires et traités, en prose), 30 présentent des occurrences de "aussi" initial, mais, parmi eux, seulement 9 incluent des constructions vicaires.

On voit déjà que, si la proportion des textes comprenant des occurrences de "aussi" initial reste à peu près constante au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, en revanche celle des textes offrant des constructions vicaires connaît une nette baisse au 16^{ème} siècle. L'observation de l'évolution des différentes occurrences de "aussi"¹⁰ montre que cette tendance apparaît dès le moyen français :

	"aussi" initial + vicair	"aussi" initial	total "aussi"
12 ^{ème} -13 ^{ème}	50 45	111 26	421
14 ^{ème} -15 ^{ème}	22 8,3	264 27,5	958
16 ^{ème}	12 4	321 9	3652

⁷ CNRS-ENS Fontenay/St-Cloud

⁸ Les graphies sont très diverses, comme on pourra le constater dans les exemples : *aussi, alsì, aussy, aussi, auxi, ausin, ausint....*, ou bien les formes composées *autresi, altresì, autresint...*

⁹ Les références des oeuvres sont indiquées dans la bibliographie finale.

¹⁰ Les chiffres en gras et en italiques sont des pourcentages. Le pourcentage de la première colonne correspond à la proportion des constructions "aussi initial + verbe en emploi vicair" sur l'ensemble des énoncés en "aussi" initial (seconde colonne), et celui de la seconde colonne indique la proportion de ces derniers sur l'ensemble des énoncés présentant des occurrences de "aussi".

On constate ainsi que, alors que la proportion de "aussi" initial reste stable pendant toute la période du français médiéval avant de connaître une nette baisse au 16^{ème} siècle, en revanche, celle de constructions vicaires connaît un fort recul dès le moyen français.

Après avoir envisagé l'évolution quantitative des différentes constructions, il convient maintenant d'étudier de plus près leurs caractéristiques, et nous commencerons pour cela par les énoncés contenant un verbe en emploi vicair.

2. AUSSI INITIAL SUIVI D'UN VERBE EN EMPLOI "VICAIRE"

2.1 Analyse sémantico-syntaxique

2.1.1. Ordre des constituants

Les énoncés "aussi + verbe en emploi vicair" se caractérisent par une structure très régulière : à une exception près au 16^{ème} siècle, le sujet y est toujours exprimé et postposé au verbe¹¹, et, par ailleurs, aucun élément ne s'intercale entre l'adverbe et le verbe. En outre, verbe et sujet ne sont disjoints qu'une seule fois, par un complément temporel¹².

En plus des occurrences de l'adverbe en début absolu d'énoncé, rappelons que nous avons retenu les cas où "aussi" est précédé d'une subordonnée ou d'une conjonction de coordination, le plus souvent "et"¹³. Or il est notable que ce dernier cas est le plus fréquent, puisque sur 84 énoncés, "aussi" est précédé de la conjonction dans 51 cas (61%), en général derrière une virgule, parfois derrière une ponctuation forte¹⁴:

(9) *Et cil le reçoit joieux et a jointes mains. **Et ausi** fist chascuns des autres,...* (*La Queste del Saint Graal*, 13^{ème})

(10) *Si se leva debout pour le cuyder saluer, **et aussi** firent plusieurs barons et dames,...* (*Le Roman de Jehan de Paris*, 15^{ème})

Cette forte représentation de la conjonction doit cependant être nuancée : si les occurrences sont très nombreuses en ancien et en moyen

¹¹ La cas isolé correspond à une non expression du sujet.

¹² On peut ajouter un cas de disjonction interne à une forme verbale composée, par l'adverbe "desja".

¹³ On a une occurrence de "car".

¹⁴ Il est cependant difficile d'interpréter cette alternance, la ponctuation étant souvent le fait des éditeurs modernes.

français, "et" est en revanche totalement absent des énoncés au 16^{ème} siècle, "aussi" étant toujours en tête d'énoncé.

En dépit de quelques variations, la construction présente donc un caractère très régulier : (*et* / subordonnée +) *aussi* + verbe en emploi vicair + sujet (+ compléments). L'observation de la structure argumentale confirmera cette tendance.

2.1.2. Statut de "aussi"

La fonction de l'adverbe dans l'énoncé ne va pas de soi : ni objet direct, ni objet indirect..., il n'en est pas moins indispensable. En effet, si aucun objet n'apparaît, (et c'est le plus souvent le cas, on le verra) son absence rend l'énoncé agrammatical, les verbes en emploi vicair exigeant une complétude (on ne trouve jamais les séquences "(sujet) + verbe en emploi vicair + (sujet)"¹⁵. De ce point de vue, lorsque le verbe est "faire", "aussi" commute avec d'autres adverbes : "non", "si", "ainsi". Notons néanmoins qu'avec ces derniers, si le sujet est fréquemment postposé au verbe, il peut aussi ne pas être exprimé. Cela nous semble d'ailleurs être un argument allant dans le sens de la non équivalence sémantique entre les énoncés en "*aussi* + verbe en emploi vicair " et ceux en "*ainsi/si* + verbe en emploi vicair"¹⁶.

Les rares fois où un objet est présent, qu'il soit pronominal ou non, l'adverbe est tout aussi nécessaire, d'un point de vue sémantique cette fois-ci : sans lui, l'énoncé subirait une altération notable, liée à une modification du sémantisme du verbe, comme le montre l'exemple suivant :

(11) *...mais du surplus loa les dames en toutes façons tresgrandement et aussi fist il le roy et tous les seigneurs, dont trop loer ne s' en pouoit. (Jehan de Saintré, 15^{ème})*

¹⁵ Notons que cette remarque ne vaut que pour les propositions déclaratives : dans les subordonnées comparatives, par exemple, cela est tout à fait possible. Voir à ce propos C. Fuchs et N. Fournier dans ce volume.

¹⁶ On a en effet parfois tendance à les rapprocher, en particulier ceux impliquant "ainsi" et "aussi". Sans développer ici de considérations sémantiques, on peut cependant noter deux points, d'ailleurs liés : d'une part, comme on le verra plus bas, les énoncés en "aussi+verbe en emploi vicair" impliquent le plus souvent un changement de l'argument sujet par rapport à l'énoncé précédent, ce qui n'est que très rarement le cas avec ceux en "ainsi", et, d'autre part, les énoncés en "ainsi" soulignent la conformité d'un aspect du procès par rapport au procès précédent (manière dont il est réalisé), alors que ceux en "aussi" dénotent la conformité du procès dans son ensemble.

En effet, en l'absence de "aussi" on redonnera au verbe "faire" son sémantisme plein, (réaliser, fabriquer...) : "...et il fit le roi et tous les seigneurs". Cette influence de l'adverbe sur le sémantisme du verbe conduit d'ailleurs à s'interroger sur la part respective de chacun d'eux dans le processus de suppléance. Nous abordons ce point ci-dessous.

Qu'un objet soit présent ou non, la présence de l'adverbe s'avère donc nécessaire à la bonne formation ou compréhension de l'énoncé, et il constitue de ce fait un complément essentiel.

2.1.3. Les verbes en emploi "vicaire"

La caractéristique des constructions ici étudiées est la mise en œuvre, par l'intermédiaire d'un verbe dit vicaire, d'une suppléance verbale. Nous reprenons pour cette notion la définition proposée par O. Eriksson et retenue dans ce volume par C. Fuchs et N. Fournier :

la suppléance verbale est "le procédé par lequel le verbe "faire" assume, en tout ou en partie, la représentation d'un syntagme verbal qui précède ou suit immédiatement. Il s'établit ainsi entre verbe représentant et verbe représenté une relation anaphorique essentiellement de la même nature que celle que le pronom entretient avec son antécédent" (Eriksson, 1985 : 9).

Nous avons signalé que la part respective dans le processus anaphorique de l'adverbe "aussi" et du verbe est difficile à établir. Cette remarque vaut pareillement, nous semble-t-il, pour le pronom "le" et le verbe "faire" dans les constructions vicaires du type "*le faire*"¹⁷. L'expression "en tout ou en partie", dans la définition de Eriksson, doit donc être entendue dans un double sens : le verbe peut ne pas assumer l'ensemble de la représentation du syntagme verbal (éléments de changement¹⁸), et, par ailleurs, le verbe n'est pas le seul élément à assumer la représentation du syntagme verbal (il partage ce rôle avec le pronom "le").

D'ailleurs, pour en revenir aux constructions en "*aussi + faire*", il faut noter que, si le verbe n'apparaît jamais seul, on trouve en revanche l'adverbe seul, au moins en ancien français :

(12) *Maboagrains grant joie fet
d'Enyde, et ele ausi de lui; (Erec et Enide, 12^{ème})*

Certes la position non initiale de l'adverbe induit forcément des nuances sémantiques différentes, mais il y a bien un même processus de

¹⁷ Voir à propos du développement du pronom C. Fuchs et N. Fournier dans ce volume.

¹⁸ Par exemple : *Paul a offert un vélo à son fils comme je l'ai fait au mien.*

suppléance à l'égard de l'énoncé précédent, et l'absence ici de tout verbe en emploi vicairé prouve que le rôle joué par "aussi" est essentiel dans ce processus¹⁹. Sans nier la participation du verbe à ce dernier, il nous semble prudent de considérer que verbe et adverbe y contribuent tous deux, et d'une manière aussi importante.

Par ailleurs, si la définition proposée ci-dessus s'applique, en français moderne, au seul verbe "faire", elle peut être élargie à d'autres verbes lorsque l'on considère la langue ancienne. En effet, au moins jusqu'au 16^{ème} siècle, les auxiliaires "avoir" ou "être", dans les formes verbales composées, peut avoir un fonctionnement assimilable à celui de "faire". On relève plusieurs occurrences de ce type, principalement avec "estre", en particulier au 16^{ème} siècle :

(13) *Certes jel cuit, et bien le sai,*

As estors que ci veüs ai,

Ausi a Bliobliëris,

Que cis hon est de molt grant pris. (Le Bel Inconnu, 13^{ème})

(Certes, je le crois, et le sais bien, aux mêlées que j'ai vues ici, et Bliobliëris les a vues pareillement...).

(14) *Les Atlanticques et ceulx qui habitent en l'isle de Thasos, l'une des Cyclades, sont privez de ceste commodité, on pays desquelz jamais persone ne songea. Aussi feurent Cleon de Daulie, Thrasymedes, et de nostre temps le docte Villanovanus François, les quelz oncques ne songerent. (Rabelais, Le Tiers Livre, 16^{ème})*

(les Atlantiques et ceux qui habitent en l'île de Thasos, l'une des Cyclades, sont privés de cette commodité...Pareillement le furent Cléon de Daulie, Thrasymedes...)

Nous proposons aussi de considérer comme tels certains des emplois attributifs du verbe "être", par exemple :

(15) *Messires Gauvains en est trop dolenz, et ausi est Hestor : car mainte bele proece li avoient veu fere. (La Queste del Saint Graal, 13^{ème})*

(Monseigneur Gauvain est très malheureux, et Hector l'est de même)

(16) *Se Madame estoit aise il ne le fault point demander, et en verité aussi estoient le roy, la royne et tous autres de la court, eulz donnant merveilles de son eureux joster. (Jehan de Saintré, 15^{ème})*

¹⁹ Notons cependant que, toujours en ancien français, on peut trouver ce type d'énoncé marquant la réciprocité sans la présence de "aussi" : *il ama la dame et ele lui (Tristan en prose, 13^{ème})*.

(Si Madame était contente, il ne faut point le demander, et, en vérité, pareillement l'étaient le roi, la reine et tous les autres de la court...)

Le verbe "faire", dans ses emplois vicaires, joue le rôle de substitut pour le verbe²⁰, et éventuellement pour ses compléments. Dans les exemples ci-dessus avec "avoir" et "être", s'il y a bien suppléance des compléments, celle du verbe est en revanche discutable. En effet, dans (13) et (14), on peut considérer qu'il y a simplement ellipse du participe passé, sans que le contenu notionnel soit pour autant pris en charge par l'auxiliaire, simple support des traits verbaux non sémantiques. Dans les exemples 15 et 16, une ambiguïté apparaît pareillement, selon le statut que l'on accorde à "être" : soit on le considère comme verbe plein, et il n'y a alors pas de suppléance, mais une simple reprise, du verbe précédent, soit on interprète "être" comme une sorte de verbe générique, apte à se substituer à tout verbe exprimant un état (état en l'occurrence exprimé par le verbe "être" lui-même).

Il n'en demeure pas moins que, à défaut d'une indiscutable suppléance du verbe, il y a en tout cas toujours suppléance de ses compléments. De ce fait, tous ces énoncés présentent une incomplétude sémantique et une dépendance à l'égard de l'énoncé précédent pour leur interprétation.

On peut, de ce point de vue, encore ajouter certaines occurrences à celles précédemment retenues. Il s'agit d'exemples incluant le verbe "avoir" ou "dire". La suppléance, dans les deux cas, intervient au niveau des seuls compléments :

(17) *"Allez vous en, seigneur de Saintré, car j' ay aucun peu a besoingnier, **aussi avez vous.**" (Jehan de Saintré, 15^{ème})*

(Allez vous en, Seigneur de Saintré, car j'ai à faire, et vous avez de même (à faire))

(18) *Itieus paroles distrent li frere de Lancelot, et messire Gauvains dit que l'en li amaint son cheval, car il voudra aler savoir qui cil chevaliers est por soi acointier de lui; et **ausi dist Gaheriez.** (La mort Artu, 13^{ème})*

(De telles paroles dit le frère de Lancelot, et Messire Gauvain dit qu'on lui amène son cheval car il voudra aller savoir qui est ce chevalier pour faire sa connaissance ; et Gaheriez dit de même.)

Si nous avons élargi la notion de verbe vicaire au delà du seul "faire", il n'en demeure pas moins que les occurrences de celui-ci restent majoritaires : 75% des énoncés. Ce chiffre global mérite néanmoins d'être affiné en fonction des différentes périodes du corpus. Ainsi, en ancien

²⁰ En association avec l'adverbe "aussi", rappelons-le.

français, "faire" s'impose nettement avec 82% des exemples, il reste encore largement majoritaire en moyen français (77%), mais connaît en revanche un fort recul au 16^{ème} siècle (seulement 42%). Notons que parmi les occurrences des autres verbes en emploi vicair, "être" est largement en tête devant "avoir" et "dire"²¹.

2.1.4. Structure argumentale

Les constructions "aussi + verbe en emploi vicair" marquent, par rapport à l'énoncé précédent, une conformité qui n'est jamais que partielle : sous peine de redondance, il faut qu'il y ait un changement dans le nouvel énoncé, soit de l'un des arguments, soit d'un trait verbal non sémantique (temps, mode, aspect, ou polarité, la suppléance du verbe n'affectant que son contenu notionnel). Les deux peuvent d'ailleurs se combiner, mais il est notable, d'une part que les changements affectant les traits verbaux sont extrêmement rares (4 occurrences en tout), et d'autre part, qu'ils cooccurrent toujours avec une modification de l'un des arguments, le sujet :

(19) *Grant est la joie qu'il en fait;*

aussi fis jou tout entresait

quant j'escapai de le prison. (Eracle, 12^{ème})

(20)... *et Perceval en fiert un si qu'il le porte a terre dou cheval, puis prent le cheval et monte sus, et ausi avoit ja fet Galaad. (La queste del Saint Graal, 13^{ème})*

(21) *Et devoit bailler deux aultres ostaiges de Millan, qu'il bailla; et aussi eussent fait ceulx de Gennes si le roy n'eust esté si hastif de partir. (Commynes, 15^{ème})*

(22) *Et ne fais nulle doubte que, avec grand et saige conseil et encores ayant la grace de Dieu, fut faicte ceste loy et ordonnance en France, que les filles ne heriteroyent point audict royaume, pour eviter qu'il ne fust en la main de prince de nation estrange et pareillement d'estrangers, car à grand peine les François l'eussent peü souffrir. Aussi ne font les autres nations²²... (Commynes, 15^{ème})*

Le cas largement prévalent reste donc celui du seul changement argumental, qui peut affecter le sujet ou l'un des compléments essentiels. De ce point de vue, deux traits, en partie liés, caractérisent nettement les

²¹ Les occurrences de ce dernier (deux en tout) n'apparaissent qu'en ancien français.

²² Il s'agit de la seule occurrence de construction négative. Notons par ailleurs que la portée de la suppléance verbale est ici ambiguë : nous avons favorisé le prédicat "eussent peu", mais l'on peut aussi envisager qu'il s'agit, d'une manière plus lâche, de "firent en sorte que les filles n'hériteraient pas de ...".

énoncés qui nous intéressent, d'une part la prévalence des constructions intransitives, et, d'autre part, celle des sujets nominaux.

En effet, quelle que soit la construction de l'énoncé qui précède, transitive²³ ou intransitive, celle de l'énoncé en "aussi" est très majoritairement intransitive. Cela est prévisible en ce qui concerne les occurrences des verbes différents de "faire", puisque ce qui permet de les considérer comme étant en emploi viciaire est précisément la non reprise des compléments essentiels : ils ont donc une construction intransitive, ce qui n'exclut cependant pas une modification affectant un autre complément :

(23) *et si ses conquestes ont est grandes **sur les Chrestiens**, aussi ont elles esté **sur ceux de sa loy propre*** (Commynes, 15^{ème})

Cet exemple est le seul de son genre, tous les autres n'impliquant aucune modification au niveau des compléments, essentiels ou non.

La prévalence des constructions intransitives n'est en revanche nullement prévisible pour les occurrences du verbe "faire". Elle est cependant très nette puisque, sur les 63 énoncés concernés, seulement 3 présentent une construction transitive. Les voici :

(24) *Grant joie fait Kahedins de Kex le senescal et autresi fait Kex **de Kahedin***. (Tristan en prose, 13^{ème})

(Kahedin fait grande joie de Keu le sénéchal, et Keu fait de même de Kahedin.)

(25) *...mais du surplus loa les dames en toutes façons tresgrandement et aussi fist il **le roy et tous les seigneurs**, dont trop loer ne s' en pouoit*. (Jehan de Saintré, 15^{ème})

(26) *Cestuy changement de mains reitera par neuf foyz. A la neufiesme, remist les paulpieres des oeilz en leur position naturelle; **aussi feist les mandibules et la langue*** (Le Tiers Livre, 16^{ème})

(A la neuvième, il remit les paupières des yeux en leur position naturelle ; il fit de même des mandibules et de la langue).

Les trois exemples ci-dessus offrent d'ailleurs des cas de figure différents : changement des arguments sujet et objet dans (24), avec un chiasme syntaxique, changement du seul objet, avec expression du sujet (25) ou avec omission de celui-ci (26).

La nette prévalence des constructions intransitives signifie donc que le changement argumental affecte le sujet, et non l'objet. Notons cependant

²³ Nous élargissons le concept de construction transitive à tous les verbes accompagnés d'un complément "essentiel" (objet, attribut ou locatif).

que l'on pourrait avoir ce même cas de figure avec une construction du type "le faire", comme en français moderne. Or, précisément, le pronom objet anaphorique n'apparaît jamais, au moins dans notre corpus, et son développement²⁴ semble coïncider avec le déclin de "aussi" initial marqueur de conformité. Incompatibilité, redondance... ? Il serait assurément intéressant d'étudier de plus près cette question, que nous ne développerons pas ici.

Le cas le plus fréquent reste donc le changement affectant le seul sujet, dans le cadre d'une construction intransitive, et, le plus souvent, celui-ci est nominal. Les syntagmes nominaux représentent en effet 92% des sujets en ancien français, 62% en moyen français, et 82% au 16^{ème} siècle²⁵. En voici quelques exemples :

(27) *Li rois Artus descendi leanz, et aussi firent tuit li autre, cil qui en sa compaignie estoient; (La Mort Artu, 13^{ème})*

(28) *Dont elle ne fut point bien contente, et apercut assés clèremment, et aussy firent ceulz qui estoient avec elle, (Monstrelet, 15^{ème})*

(29) *Vertus et vices sont contraires en une espèce. Aussi sont bien et mal (Gargantua, 16^{ème})*

(30) *Quant ceste piteuse nouvelle vint à la court, madame la Regente, qui l'estimoit fort, le regretta merveilleusement ; aussy feit le Roy et tous les gens de bien qui le congnoissoient. (L'Heptameron, 16^{ème})*

Dans les romans en prose du 13^{ème} siècle, on trouve fréquemment (38% des sujets nominaux) des expressions du type "tuit li autre/ tuit li autre compaignon", l'énoncé marquant souvent la clôture d'une séquence narrative, et indiquant par ailleurs, symboliquement, la conformité du comportement d'un groupe à celui d'un personnage important (le roi dans l'exemple 27).

Une modification de l'argument sujet n'interdit pas la présence de sujets pronominaux, en particulier s'ils sont non anaphoriques, et ces derniers apparaissent effectivement, mais dans des proportions variables et globalement assez faibles : 2 occurrences en ancien français (4%), 5 en moyen français (24%), et une seule au 16^{ème} siècle (9%). Par exemple :

(31) *Se Dex m'amant,*

²⁴ Pour le développement du pronom dans les structures comparatives, voir C. Fuchs et N. Fournier dans ce volume.

²⁵ Signalons qu'en ancien et moyen français les pourcentages varient à peine si l'on distingue le verbe "faire" des autres verbes en emploi viciaire. La variation est plus significative au 16^{ème} siècle, mais elle demeure cependant faible : 100% de sujets nominaux pour le verbe "faire", 71% pour les autres.

*onques nus tant ne me mesfist
 se por Deu merci me requist,
 que por Deu, si com il est droiz,
 merci n'an eusse une foiz.
 Et **aussi** avrai **ge** de toi,
 car refuser ne la te doi
 des que demandee la m'as (Le Chevalier de la Charete, 12^{ème})
 (32) Nous voulons que vous y aiez en grant estat, a l'onneur de
 Monseigneur qui vous y aidera, et **aussi** ferons **nous**. (Jehan de
 Saintré, 15^{ème})
 (33) Je te dys pour certain que plusieurs aultres par couardye sont
 demeurez perduz et enseveliz en celle tumbre : **aussi** seras **tu** si tu ne
 prens mon conseil. (Contes amoureux, 16^{ème})*

Plus inattendu, le changement de l'argument sujet n'est pas incompatible avec la présence d'un pronom anaphorique sujet. En effet, il se peut que le référent désigné par celui-ci ne corresponde pas au sujet de l'énoncé précédent. On ne trouve cependant que deux occurrences de ce type, par exemple :

*(34) J'avoys le cueur serré et estoie en grand doubte de la personne
 du roy et de toute sa compaignée, et cuydoie le cas plus prest qu'il
 n'estoit, et **aussi** faisoient-**ilz** eulx. (Commynes, 15^{ème})²⁶*

Il se peut aussi que, bien que le référent désigné par le pronom semble être le même que celui dénoté par le sujet de l'énoncé précédent, il n'y ait pas stricte coréférence. Cela se produit à trois reprises :

*(35) Après le despartement dudict roy, commença **la feste** grande et
 planteureuse par le palais, **aussi** fit **elle** par la cité, quant l'on sceut
 que c'estoit le roy de France qui espousoit la fille. (Jehan de Paris,
 15^{ème})*

La " feste " qui a lieu " par le palais " ne peut, en toute rigueur, être référentiellement la même que celle qui a lieu " par la cité " : les objets référentiels que constituent les deux événements sont différents.

*(36) ...car **ung homme qui se venge de son ennemy et le tue pour
 ung desmentir** en est estimé plus gentil compaignon ; **aussy** est-**il**
 quant il en ayme une douzaine avecq sa femme (L'Heptameron, 16^{ème})*

²⁶ On ne peut totalement exclure d'analyser "eux" comme un pronom réfléchi. Il nous semble cependant qu'il est plutôt en relation de coréférence avec le pronom sujet "ilz" qu'il renforce. Encore rare à cette époque, un tel usage est cependant attesté (Zink, 1997).

(37) *Li oisiaus vint devant toi en dormant et aussi fist il en veillant, et sez tu ou ce fu ? (La Queste del Saint Graal, 13^{ème})*

De même, dans ces deux exemples, le référent sujet est appréhendé dans deux situations différentes : il se scinde en quelque sorte en deux référents différents.

Au delà de leur importante régression du 12^{ème} au 16^{ème} siècle, trois traits caractérisent les structures "*aussi* + verbe en emploi viciaire" : la nette prévalence des constructions intransitives, celle des sujets nominaux, et, enfin, celle du verbe "faire". En ce qui concerne les deux derniers points, il faut cependant souligner une évolution : d'une part, la proportion des sujets nominaux, écrasante en ancien français (92%) accuse un recul notable en moyen français (62%) avant de remonter au 16^{ème} siècle (82%). D'autre part, la représentation du verbe "faire" connaît une baisse constante, particulièrement sensible au 16^{ème} siècle, puisque les occurrences du verbe (42%) passent derrière celles de "être".

Il est sans doute hâtif de corrélérer directement ces deux mouvements, d'autant plus qu'ils sont décalés dans le temps. Ils relèvent en revanche d'une même tendance, celle d'une diversification de la construction, peut-être interprétable comme un processus de dégrammaticalisation. Très régulière en ancien français, les éléments de variation qui affectent le verbe et/ou le sujet s'accroissent en moyen français. Cela est assez surprenant pour une structure déclinante : on attendrait plutôt une rigidification.

Un trait reste cependant constant tout au long de la période considérée, le changement affectant très majoritairement l'argument sujet (lié à la présence de constructions intransitives). Il convient justement de faire quelques remarques d'ordre syntaxico-pragmatique sur ce point.

2.2. Interprétation syntaxico-pragmatique

Les constructions "*aussi* + verbe en emploi viciaire" se caractérisent, d'un point de vue syntaxique, par la postposition systématique²⁷ du sujet au verbe. Or, si la position postverbale du sujet est fréquente en ancien français (elle peut être majoritaire dans certains textes), elle est rarement le fruit du hasard, et considérer que la présence en tête de l'adverbe "déclenche" la postposition du sujet n'est pas une explication suffisante : certes, en ancien français, le verbe est majoritairement en seconde position, mais cela n'exclut pas qu'il puisse se trouver en première ou en troisième position. En outre,

²⁷ Une exception au 16^{ème} siècle avec un sujet non exprimé.

ces éventuelles justifications ne sont plus pertinentes pour les siècles suivants : la préposition du sujet s'impose progressivement tandis que la contrainte du verbe en seconde position disparaît.

Une explication d'ordre informatif est mieux adaptée pour rendre compte de la position postverbale du sujet, d'autant plus qu'il est désormais admis que, en ancien français, l'organisation de l'énoncé obéissait prioritairement à un principe informatif (ce qui n'excluait pas des contraintes grammaticales)²⁸. On est peu à peu passé à un principe grammatical, mais il en reste encore des traces au 16^{ème} siècle²⁹. Dans la perspective d'une organisation de l'énoncé selon un tel principe, les éléments tendent à s'agencer du moins informatif vers le plus informatif.

Les énoncés en "*aussi* + verbe en emploi vicairé" marquent la conformité d'un procès par rapport au procès précédent. Conformité indissociable d'un changement partiel qui affecte un, parfois deux, des arguments du prédicat verbal. Seul facteur de changement, le nouvel argument est par conséquent objet d'une mise en relief par contraste. Dans notre corpus, celle-ci porte à deux reprises sur le seul objet, une fois sur ce dernier et sur le sujet, et donc le plus souvent, sur le sujet seul. Dans le cadre d'une organisation des éléments de l'énoncé par valeur informative croissante, que le sujet soit en fin d'énoncé, ou du moins en position postverbale, s'explique donc aisément, puisqu'il est à la fois ce qui contribue à créer l'information, et ce sur quoi est mis l'accent en raison du contraste opéré.

On ne peut exclure non plus, et les deux ne sont d'ailleurs pas incompatibles, que la postposition du sujet soit liée à l'incomplétude sémantique de l'énoncé, en raison du caractère anaphorique de l'adverbe et du verbe, et donc de sa dépendance à l'égard de l'énoncé précédent.

Au-delà de leurs caractéristiques syntaxiques très marquées, et malgré l'évolution de celles-ci, les énoncés en "*aussi* + verbe en emploi vicairé" ont donc en commun d'opérer une mise en relief du sujet, sémantique, et aussi, au fur et à mesure que la postposition du sujet se raréfie, syntaxique.

2.3. "*aussi* + verbe en emploi vicairé" : de la conformité à la dévirtualisation d'un procès

²⁸ Voir à ce propos, entre autres, B. Combettes (1988 et 1991), T. Venneman (1976) et S. Prévost (à paraître).

²⁹ Et aujourd'hui encore d'ailleurs.

Un certain nombre d'énoncés présente les mêmes "signes extérieurs" que ceux que nous venons d'étudier : l'adverbe s'y trouve en position initiale, il est suivi d'un verbe en emploi vicairé qui précède immédiatement le sujet. Ces énoncés ne peuvent pourtant que difficilement se réduire à une traduction en "(et) + faire /être/avoir de même + sujet".

Nous avons relevé 9 occurrences de ce type, 6 en moyen français, et 3 au 16^{ème} siècle : il est notable que l'on n'en trouve aucune en ancien français. Selon les énoncés, la traduction oscille entre "(et) ainsi - faire/être - sujet" et "(et) de fait/effectivement -sujet - le/l' - être/faire"³⁰⁻³¹:

(38)...*et te pri, Sire, que tu m'aides et me delivre de ceste maladie", et aussi fist il et tous mes gens.* (Joinville, 14^{ème})

(39) *Le roy fit incontinant despescher ung courrier auquel furent baillees lesdictes lectres, et luy commanda le roy que il fist extreme diligence. Et aussi fit il, car en cinq semaines il fut allé et revenu.* (Jehan de Paris, 15^{ème})

(40) *Bien estoient dignes d'estre regardez, et aussi estoient ilz, de plusieurs et en maintes manieres.* (Jehan de Paris, 15^{ème})

(41) *Or notez qu'ilz cuidoient bien saigement parler, et aussi faisoient-ilz, car, pour aujourd'uy, je croy leurs affaires plus saigement conseillées que de prince ne communauté qui soit au monde.* (Commynes, 15^{ème})

(42) *Et me vindrent veoir ceulx de Millan et me apportèrent lettres de leur maistre et me dirent que leur venue estoit pour ce que les Veniciens avoient envoyé deux ambassadeurs à Millan, et ilz ne avoient de coustume que y en laisser ung, et aussi le firent-ilz à la fin;* (Commynes, 15^{ème})

(43) *Et du hault on veoit l'ost des ennemys, où il y avoit grant nombre de tentes et pavillons, et sembloit bien estre grant, et aussi estoit-il;* (Commynes, 15^{ème})

(44) *Il faudroit doncques, mes dames, dist Parleme, que noz mariz fussent envers nous, comme Christ et son Eglise. -Aussy faisons-nous, dist Saffredent, et, si possible estoit, nous le passerions, car Christ ne morut que une fois pour son Eglise ; nous morons tous les jours pour noz femmes.* (L'Heptaméron, 16^{ème})

(45) *car, combien que la jeune dame fust un petit en couleur, elle pensa que ce fust de la chaleur du feu. Aussi estoit-ce, mais c'estoit*

³⁰ On peut ajouter une nuance consécutive dans (41).

³¹ Nous n'avons pas rencontré d'occurrence du verbe "avoir".

d'un feu qui ne s'estaint pas pour l'eau de la rivière. (Propos rustiques, 16^{ème})

(46) - ô ! de par Dieu (je croy qu'il dist bien le diable), si accipe signifie pren, mes cizeaux sont perdus." Aussi estoient-ilz, sans point de faute, pour le moins estoient-ilz bien esgarez. (Propos rustiques, 16^{ème})

L'ensemble de ces énoncés présente deux points communs. Tout d'abord, ils ont une construction intransitive, sauf l'un d'eux (42) qui a un objet pronominal anaphorique³². Rappelons que nous n'en avons rencontré aucun exemple dans les énoncés précédemment étudiés. Construction intransitive ou objet anaphorique, dans les deux cas la construction n'opère aucun contraste sur l'objet ou sur l'attribut. Mais, et c'est ce qui sépare ces énoncés des précédents, elle n'en opère pas davantage sur le sujet : que celui-ci soit désigné par le pronom personnel "il", par le démonstratif anaphorique "ce", ou bien encore par le pronom personnel "nous", il est toujours coréférentiel avec le sujet de l'énoncé précédent. Ce qui signifie qu'aucun élément de changement n'intervient dans l'énoncé, changement caractéristique des énoncés marquant la conformité.

On peut certes considérer que la coréférentialité du sujet avec celui de l'énoncé précédent n'est qu'apparente. En effet, dans tous les exemples ci-dessus, le premier prédicat verbal, qui sert de point de référence au second, correspond à un procès envisagé sur un mode virtuel, alors que le second l'est sur un mode actuel : d'une certaine manière, au-delà de la continuité référentielle du sujet, il y a discontinuité due à ce que les deux procès appartiennent à des univers différents. Ainsi, dans (41), on peut comprendre que "ils faisaient *de même* que ce qu'ils s'imaginaient (cuidier)", et, dans (43), que "il était *de même* que ce qu'il semblait". Il faut cependant recourir à un méta-énoncé pour retrouver l'idée de conformité, conformité qui a ceci de particulier qu'elle consiste en l'actualisation d'un procès virtuel, ce dont rend compte une traduction en "effectivement".

Le statut sémantico-syntaxique de l'adverbe n'est dès lors plus exactement le même. En l'absence de pronom objet anaphorique, c'est à dire dans la majorité de nos exemples, s'il garde son statut anaphorique et continue à participer au processus de suppléance, il n'en acquiert pas moins une dimension supplémentaire, d'ordre énonciatif, puisqu'il est assimilable à

³² Ajoutons aussi l'énoncé (38) qui a une double construction : construction intransitive suivie d'une construction transitive avec ellipse du verbe (*et tous mes gens*).

un commentaire du locuteur sur son énoncé. En présence d'un objet anaphorique, comme c'est le cas dans (42), la possible suppression de l'adverbe suggère que son rôle est principalement d'ordre énonciatif.

Ces exemples restent rares, mais le fait qu'ils n'apparaissent qu'à partir du 14^{ème} siècle nous semble aller dans le sens de la régression des constructions "aussi + verbe en emploi vicairé" à valeur de conformité³³.

3. "AUSSI" INITIAL SUIVI D'UN VERBE NON VICAIRE

La proportion des énoncés débutant par "aussi" et incluant un verbe non vicairé progresse au fur et à mesure que l'on avance dans le temps : de 56% en ancien français, elle passe à 92% en moyen français, et à 96% au 16^{ème} siècle.

La présence d'un tel verbe a des incidences sur le sémantisme de l'adverbe : si l'expression de la conformité n'est pas exclue, d'autres valeurs se développent, et, conjointement, on voit évoluer la relation de "aussi" avec l'énoncé et la structuration de ce dernier. Nous ferons tout d'abord le tour des différentes actualisations sémantiques de l'adverbe, avant d'en envisager les implications syntaxiques.

3.1. Diversification des valeurs sémantiques

3.1.1. La conformité

L'expression de la conformité est encore fortement présente en ancien français (75%), et dans des énoncés parfois très proches de ceux que nous avons rencontrés précédemment :

(47) *Lors se lieve tout maintenant et aussi se lievent tuit li autre, quant il voient que messire Gauvains s'en velt aler. (La mort Artu, 13^{ème})*

On pourrait très bien avoir ici et "et aussi font tuit li autres", et l'alternance semble bien correspondre à une simple variation stylistique.

On trouve encore de tels exemples en moyen français, mais ils deviennent beaucoup plus rares (19%) :

³³ Notons que l'on trouvait avant, pour marquer la dévirtualisation d'un procès, des énoncés en "si + faire".

(48) *Les Beduyns ne croient point en Mahomet, ainçois croient en la loy Haali, qui fut oncle Mahomet; et aussi y croit le Vieil de la Montaigne, cil qui nourrit les Assacis.* (Joinville, 14^{ème})

Ils redeviennent un peu plus fréquents au 16^{ème} siècle (27%) :

(49) *Et comme tu vois, que à ces Couvents Monachaux se departent les Paroisses pour prescher : aussi avec nous se departent les Provinces, pour à certain temps rapporter tout au commun butin.* (Propos rustiques, 16^{ème})

Si ces énoncés sont sémantiquement très proches de ceux avec un verbe en emploi viciaire, le rôle de "aussi" n'en est pas moins modifié, du fait de la présence d'un verbe au sémantisme plein : tout processus de suppléance verbale a disparu, aussi bien du côté du verbe que de l'adverbe. Ce dernier exprime l'itération d'un procès, avec modification d'un ou plusieurs de ses arguments, mais il ne prend nullement en charge le contenu notionnel de celui-ci. Ce contenu n'en demeure pas moins conforme à celui de l'énoncé précédent. Ce n'est cependant pas toujours le cas. En effet, dès l'ancien français on voit apparaître, outre la modification d'un ou plusieurs des arguments, des glissements sémantiques affectant le verbe, comme le passage, dans l'exemple suivant, de "rajuvenist" à "revint de mort a vie":

(50) *Car tot ausi come li cers se rajjuvenist en lessant son cuir et son poil en partie, tout aussi revint Nostre Sires de mort a vie, quant il lessa le cuir terrien, ce fu la char mortel qu'il avoit prise ou ventre de la beneoite Virge.* (La Queste del Saint Graal, 13^{ème})

Glissement sémantique qui peut aller jusqu'à l'opposition :

(51) ... *et, comme vous savez que lez chosez conduitez par sens et bon advis prendent bonne fin, aussy perissent celles quy par negligence sont entrelaisseez et gouvernee sans bon conseil* (Le Roman du Conte d'Artois, 15^{ème})

La relation de conformité peut même prendre un caractère implicite :

(52) *Et sachiés que on apeloit cele abeïe l'Abeïe de Gaunes, pour ce que li rois Boorth de Gaunes meïsmes l'avoit jadis estoree en celui tans k'il avoit esté rois nouvelement. Et pour ce que vous saciés pour quele ocoison il l'avoit establie ne comment, je le vous conterai, car ausi appartient il a nostre matere.* (Tristan en prose, 13^{ème})

Il est ici sous-entendu que ce qui a été dit précédemment, avant le passage cité, "appartient à notre matière", raison pour laquelle cela a été conté.

Nous avons dit que les énoncés marquant la conformité connaissent, après une baisse notable en moyen français, une légère hausse au 16^{ème} siècle : l'évolution est différente si l'on distingue les cas de conformité "stricte"³⁴ et ceux de conformité "relâchée". En effet, si l'on exclut ces derniers, on observe une régression constante de l'expression de la conformité : 52% en ancien français, 14% en moyen français, et 6% au 16^{ème} siècle, et, alors que les exemples de conformité "stricte" l'emportent sur ceux de conformité relâchée en moyen français (34 exemples contre 12), c'est au contraire l'inverse qui se produit au 16^{ème} siècle (64 exemples contre 18).

Aussi relâchée que soit la relation de conformité entre les deux prédicats verbaux, il reste cependant toujours des "affinités sémantiques" entre eux, ce qui permet précisément de maintenir la notion de conformité. Cette dernière est en revanche mise en cause dans un type d'énoncés qui émerge en ancien français et connaît un fort développement à partir du moyen français.

3.1.2. L'adjonction

Dans certains énoncés, il n'y a plus aucun trait sémantique commun entre les deux verbes. Par exemple :

(53) Or fait la dame tant que sa mere lui donne le drap devant son mary pour ouster toutes doubttes qu' il en pourroit avoir; et auxi la dame a fait acroire a sa mere que elle l'a achaptee de ses petites besongnes, que el a vendues sans ce que son mary en sache rien....
(*Les Quinze joyes de Mariage, 14^{ème}*)

Il n'est plus possible ici de parler de conformité, aussi partielle ou lâche soit-elle, entre les procès des deux énoncés ("la dame fait tant que..." "et la dame fait accroire..."). La seule relation est d'ordre adjonctif : à une action effectuée par X (la dame), vient s'ajouter une autre effectuée par ce même X³⁵. Il reste néanmoins un point commun entre les deux énoncés, précisément la présence de X. Ce n'est plus le cas dans l'exemple suivant :

(54) En quoy est exprimée l'ardeur du désir que nous avons d'obtenir toutes les demandes qu'avons faites à Dieu. Et aussi est confermée nostre espérance, que tout ce qu'avons prié nous est accordé, et certainement sera parfait (*Institution Religion Chrestienne, 16^{ème}*).

³⁴ "strict" s'applique ici au contenu notionnel du verbe : toute conformité, en raison du changement argumental à l'oeuvre, n'est que partielle.

³⁵ En français moderne, ce type d'énoncés est possible, il correspond à l'exemple (3) : *Paul achète un bateau. Paul loue aussi des ski nautiques.*

Certes nous avons affaire à une adjonction, la question étant de savoir ce qui s'ajoute, et à quoi cela s'ajoute, puisque l'éventuel point commun qui justifie l'adjonction³⁶ n'est pas explicite. Ce qui réunit en fait les deux énoncés est, simplement, le fait que tous deux constituent des procès et, qui plus est, appartenant à une même thématique générale³⁷ : un procès vient s'ajouter à un autre procès.

La frontière entre les cas de conformité avec glissement sémantique (50) et ceux d'ajout (53 et 54) est parfois floue, comme en témoignent les deux exemples suivants :

(55) *Et pour ce que nature humaine appete de soy liberté et franchise, **pluseurs grans seigneuries se sont perdues** pour ce que les seigneurs d' icelles vouloient tollir franchise a leurs subgitz; **et auxi pluseurs cités et villes et aultres menuz peuples ont estez destruiuz par desobeissance, voulans trop grant franchise avoir....** (Les quinze joyes de mariage, 14^{ème})*

(56) ***Il fault penser qu' elles soient bien aises; et auxi fault adviser quant vous relieverez ...** (Les quinze joyes de mariage, 14^{ème})*

Dans les exemples envisagés jusqu'ici, qu'il s'agisse de conformité ou d'adjonction, la relation agit en priorité au niveau de l'énoncé. Toutefois, en particulier dans les cas d'adjonction, elle agit aussi au niveau de l'énonciation : ajouter un procès (événement, état...) au précédent, c'est ajouter en même temps l'événement verbal par lequel on le formule. Dans certains cas, cette dimension énonciative devient prioritaire, et les énoncés de ce type deviennent de plus en plus fréquents au fur et à mesure que l'on avance dans le temps. Voici quelques exemples, dans lesquels, le plus souvent, "aussi" prend la valeur d'un "et j'ajoute que/ et il faut dire que" :

(57) *Lors la chamberiere s' en va au matin a la fontaine et rencontre le gallant, qui la actent passé a trois heures, **et auxi elle le fait actendre tout a essient**,... (Les quinze joyes de mariage 14^{ème})*

(58) *Car il avoit entreprins et volenté de y avoir la plus grosse armée que oncques il y euyt eu pour nulz de ses aultres affaires*

³⁶ On peut en effet admettre que, dans une perspective de cohérence textuelle, toute adjonction de procès explicitée comme telle (présence de "aussi") nécessite un point commun, aussi ténu ou peu évident soit-il, entre procès de départ et procès ajouté.

³⁷ Celle-ci peut être très générale, en tout cas en français moderne et à l'oral. Par exemple quelqu'un racontant ce qui s'est passé la veille (le point commun entre les événements étant précisément de s'être passé la veille) : "Anne s'est achetée une voiture, (et) (puis) aussi Paul s'est cassé la jambe...".

durant son règne. Et aussi la besongne luy touchoit moult grandement.(Chronique d'Enguerran de Monstrelet, 15^{ème})

(59) *Et ainsi a faict mon bon maistre Pantagruel par tout le pays de Utopie et Dipsodie. Aussi luy en est il si bien prins, et tant prospéré son territoire, qu'ilz ne peuvent de present avanger à boyre,* (Pantagrueline prognostication, 16^{ème})

Il s'agit le plus souvent d'énoncés interprétables comme un commentaire du locuteur sur l'énoncé précédent, et si la notion d'adjonction y est toujours présente, elle offre des nuances variées. Quelques exemples illustreront cette diversité :

(60) *Hellas! ma cousine de tel lieu m'avoit demandé si je avroye point de robe a mes levailles, mais j' en suy bien loing, et auxi il ne m' en chault, et suy d'acord de lever demain et aille come aller pourra!* (Les quinze Joyes de mariage, 14^{ème})

On peut ici comprendre "aussi" au sens de "d'ailleurs", c'est à dire, pour reprendre l'interprétation de Ducrot (1980), qu'un argument, présenté comme moindre pour une conclusion, n'en est pas moins avancé. Cette valeur, totalement absente en ancien français, se développe en moyen français, avant de décliner au 16^{ème} siècle (mais on la retrouve dans "aussi bien").

Dans d'autres exemples, l'adverbe a davantage le sens de "mais il faut dire aussi", c'est à dire qu'il introduit une restriction ou une concession : l'énoncé qui précède conduit vers une certaine conclusion, partiellement remise en cause par l'énoncé en "aussi". Par exemple :

(61)*Et aucuns ont voulu dire que le jeune roy Ferrand eust esté le pire, combien qu'il estoit humble et gracieux quand il mourut, mais aussi il estoit en nécessité.* (Commynes, 15^{ème})

Ou bien encore, on peut l'interpréter comme un "d'autre part" (d'ailleurs explicité dans l'exemple suivant par "d'autre costé"):

(62)... *car comme ce n'eust esté qu'une battellerie anciennement, ou un amuse fol (comme l'on dit) si la vertu de la mort et résurrection de Jesus Christ n'y eust esté monstrée; aussi, d'autre costé, si elles n'eussent pris fin, on ne sauroit aujourd'hui discerner pourquoi elles ont esté instituées* (Institution de la religion chrestienne, 16^{ème})

La valeur d'opposition n'est pas rare non plus :

(63) *"Je sçay bien que ma langue m'a porté grant dommaige, aussi m'a-elle faict quelquefois du plaisir beaucoup. Toutesfois c'est raison que je repare l'amende"* (Commynes, 15^{ème})

S'il est parfois difficile de séparer nettement les exemples qui relèvent d'une conformité relâchée et ceux qui correspondent à une adjonction, de même, parmi ces derniers, il n'est pas toujours facile de définir, d'une part, la valeur exacte de l'adjonction, et, d'autre part, le niveau auquel elle agit prioritairement, énoncé ou énonciation.

Par conséquent, proposer des données chiffrées rigoureuses quant à l'évolution des diverses valeurs sémantiques de "aussi" n'est pas aisé, et il est plus raisonnable de dégager des tendances générales. On constate ainsi que les cas d'adjonction énonciative sont extrêmement rares en ancien français puisque nous n'en avons relevé que deux occurrences dans notre corpus :

(64) - *"Alons donc, fet li rois, **car ausi en est il bien tens.**" Et lors s'en vont li chevalier et laissent le perron a la rive. (La Queste del Saint Graal, 13^{ème})*

(65) *Ge voudroie ja estre couchiez, **car ausi en ai ge grant mestier.** (La mort Artu, 13^{ème})*

(Je voudrais déjà être couché, car il faut avouer/il faut dire que j'en ai grand besoin)

Ils connaissent au contraire un fort essor en moyen français, avant de commencer à être sérieusement concurrencés, au 16^{ème} siècle, par les valeurs consécutive et explicative de l'adverbe.

3.1.3. Conséquence et explication³⁸

La valeur de conséquence (ou de conclusion) n'est pas totalement absente en ancien français, mais elle est rare (7 occurrences, soit 11%) par exemple :

(66) *Molt sui or fals, quant iço di,
Que ço fu songes que je vi ;
Por ço ne doi je pas laissier
Qu'encore n'i voisse asaier
Se je poroie a li parler ;
Ausi ne puis je ci durer." (Le Bel inconnu, 13^{ème})*

Celle d'explication l'est encore davantage (3 occurrences, soit 5%):

(67) *" Seignor, fet il, por quel forfet,
feïtes a cest home tel let,
qui come larron l'an menez?
Trop laidemant le demenez :
ausi le menez par sanblant*

³⁸ Conséquence et explication renferment toujours une dimension adjonctive.

con se il fust repris anblant.(Erec et Enide, 12^{ème})

Notons d'ailleurs que, comme pour les relations adjonctives, celles d'explication ou de conséquence s'établissent plutôt au niveau de l'énoncé, ou au contraire de l'énonciation, comme en témoigne l'exemple (67) : "vous le malmenez très honteusement : [je dis cela] parce que vous le menez comme si..."

C'est néanmoins en moyen français que commencent à se développer nettement les énoncés introduits par "aussi" à valeur explicative ou consécutive, et, alors que la proportion des premiers reste stable au 16^{ème} siècle (on passe de 8 à 9%), celle des seconds progresse notablement (de 9 à 22%). Voici quelques exemples, de valeur consécutive tout d'abord, explicative ensuite :

(68) *Et comme ilz estoient de plusieurs pièces, et non pas obeissans à ung seul, comme il est bien requis en telles assemblées, **aussi eurent-ilz divers propoz.*** (Commynes, 15^{ème})

(69) *Chascun presentoit sa maison ; mais quelqu'un dist que celle du sommelier estoit la plus prochaine et la plus honneste ; **aussy fut-elle choisie sur toutes.***(L'Heptaméron, 16^{ème})

(70) *Quant la royne fut en sa chambre, bien luy souvint des parolles que le feu roy son mary luy avoit dictes quant il revint d'Espagne, comme il avoit promis a son filz la fille du roy d'Espagne. **Aussi desiroit elle fort que son filz fust marié.*** (Jehan de Paris, 15^{ème})

(71) *Je blasme icy l'impareil mariaige : **Aussi de vray est il bien à blasmer,*** (Contes amoureux, 16^{ème})

L'évolution des valeurs sémantiques de "aussi" affecte évidemment le sémantisme de l'énoncé dans son ensemble (conformité, adjonction, explication ou conséquence), et, en même temps, l'étrécit de la relation de celui-ci avec le précédent. Nous avons vu que cette relation est particulièrement étroite dans les énoncés à verbe en emploi vicairé puisqu'ils dépendent sémantiquement du contexte précédent. Les autres énoncés, qu'ils expriment la conformité, l'adjonction, ou encore l'explication ou la conséquence, ne présentent pas une telle dépendance, en raison de leur complétude sémantique et argumentale. Ils sont néanmoins liés à ce qui précède : par des phénomènes de cohésion lorsqu'il y a conformité, de connexité quand il s'agit d'explication ou de conséquence, de simple cohérence textuelle en cas d'adjonction³⁹. De ce point de vue, on peut

³⁹ Nous entendons ces concepts tels qu'ils sont définis par Moeschler et Reboul (1994): alors que la cohérence est une dimension interprétative du discours, la

considérer que la relation qui se relâche avec la progression de l'expression de l'adjonction au détriment de celle de la conformité tend au contraire à se resserrer avec le développement des liens logiques explicatifs et consécutifs.

L'évolution et la diversification des valeurs sémantiques de "aussi" a par ailleurs, et avant tout, des incidences sur la relation de l'adverbe avec le prédicat verbal, et sur la structuration syntaxique et argumentale de l'énoncé. Ce sont ces derniers points qu'il convient maintenant d'aborder.

3.2. Analyse sémantico-syntaxique

3.2.1. Statut de l'adverbe

Dans les énoncés à verbe en emploi vicairé marquant la conformité, nous avons analysé "aussi" comme complément essentiel. Indispensable à la bonne formation de l'énoncé par sa participation au processus de suppléance, l'adverbe contribue à la structuration syntaxique et argumentale de l'énoncé. Rien de tel dès lors qu'il s'agit de verbes au sémantisme plein. La suppression de "aussi" confère certes un caractère sémantiquement⁴⁰ "abrupt", mais non pas tant à l'énoncé lui-même qu'à son enchaînement avec ce qui précède. Il reste cependant supprimable et constitue donc un complément adverbial (non essentiel).

En ce qui concerne sa portée, celle-ci est variable selon les différentes valeurs sémantiques de l'adverbe : en effet, alors que dans les cas de conformité ou d'adjonction avec maintien de l'argument sujet, l'adverbe ne porte que sur certains constituants de l'énoncé (verbe, sujet...), dans les autres cas d'adjonction et dans ceux d'explication ou de conséquence le noyau de l'adverbe correspond à l'énoncé dans son entier. L'absence, dans ce cas, de relation privilégiée avec l'un des éléments de l'énoncé confère à "aussi" une autonomie plus grande à l'égard de ce dernier, ce dont témoigne dans certains exemples, dès le 14^{ème} siècle, la présence de la virgule derrière l'adverbe⁴¹, ou bien celle de compléments divers entre "aussi" et la structure argumentale :

cohésion en est la dimension linguistique et sémantique. Un discours qui maintient des relations temporelles, thématiques, référentielles est cohésif. Quant à la connexité, il s'agit des relations linguistiquement marquées entre les énoncés.

⁴⁰ Syntaxiquement aussi, il est vrai, si l'on maintient l'ordre des mots, puisque le verbe se trouve alors en première position, éventuellement précédé d'une conjonction de coordination.

⁴¹ Il faut certes manier avec prudence cet argument, la ponctuation n'étant pas forcément fiable.

(72) *Et a l' aventure il a eu assez des meschances et maleuretez dessus dites, dont il est fort debatue, tant qu' il n' a garde de s' enfuir, car il est bien dompté et bien atachié. Et auxi **a l' aventure** sa femme a deux ou troys ou quatre enfans ou plus ou moins et est grouse encore, mais el est plus malade de ceste groisse que de toutes les aultres, (Les quinze joyes de mariage, 14^{ème})*

(73) *Au Lecteur, salut. entendre, que tout ainsi qu'à un livre de medecine, il y a divers remedes, selon les maladies diverses, et un chacun prend selon ce qui luy fait besoin, selon la diversité du mal : aussi **en cas pareil, au dessein de mon jardin**, aucuns en pourront tirer selon leurs portees et commoditez des lieux où ils habiteront. (Recepte veritable, 16^{ème})*

Il apparaît en outre que la plus ou moins grande autonomie de l'adverbe à l'égard de l'énoncé qu'il introduit a des répercussions sur l'organisation des différents constituants essentiels de celui-ci, laquelle présente par ailleurs des variations notables par rapport aux énoncés à verbe en emploi viciaire.

3.2.2. Structure argumentale et organisation syntaxique

Dans les énoncés à verbe à emploi viciaire, la relation syntaxique est rarement saturée : le plus souvent, quelle que soit la construction de l'énoncé précédent, on a affaire à une construction intransitive avec changement de l'argument sujet, qui correspond à une mise en relief de ce dernier.

Rien de tel dans les autres énoncés exprimant la conformité : d'une part, c'est prévisible, la relation argumentale est saturée, et, d'autre part, les relations intransitives ne s'imposent pas particulièrement. Qui plus est, si le contraste opéré touche encore majoritairement le sujet, il affecte aussi sujet et objet, ou le seul objet, par exemple :

(74) *Et tout aussi com aventure avoit aporté **Lanselot** a cele fontainne, ausi i avoit aventure porté **Palamidés**. (Tristan en prose, 13^{ème})*

Partiellement corrélé à cela, la répartition entre sujets pronominaux et nominaux est davantage équilibrée, ces derniers ne s'imposant plus aussi majoritairement⁴².

⁴² "Partiellement" corrélé seulement, puisque nous avons vu qu'une mise en relief de l'argument sujet n'est nullement incompatible avec un sujet pronominal, en particulier s'il est non anaphorique.

En ce qui concerne les autres énoncés, la notion de mise en relief n'est pertinente que pour ceux marquant l'adjonction avec maintien d'un même sujet, et sa portée diffère quelque peu de celle des cas de conformité puisqu'elle affecte le prédicat verbal (à un procès impliquant l'argument sujet X, on ajoute un autre procès impliquant ce même X, d'où une mise en relief de ce second procès⁴³). Pour ce qui est du type de sujets et de constructions verbales, on observe les mêmes tendances que celles signalées ci-dessus pour les cas de conformité. Notons cependant que les sujets pronominaux sont particulièrement présents lorsque "aussi" a une valeur explicative ou consécutive, mais il faudrait prendre en compte l'ensemble des énoncés exprimant de telles relations pour juger si leur représentation dans ceux débutant par "aussi" est exceptionnelle.

Globalement, ces énoncés offrent donc une diversité bien plus grande que ceux à verbes en emploi vicairé, et, de ce point de vue, un changement particulièrement marquant affecte la syntaxe du sujet. Il est en revanche difficile de juger, comparativement, de celle du ou des complément(s) essentiel(s) dans la mesure où les constructions à verbe en emploi vicairé ont justement la caractéristique d'être le plus souvent intransitives. Indépendamment de toute perspective comparative, on peut cependant signaler que la syntaxe de l'objet ou de l'attribut semble obéir aux tendances générales, c'est à dire que le complément non pronominal est majoritairement postposé au verbe et au sujet. Sur l'ensemble du corpus, on ne relève en effet que 6 exceptions à cela. Dans un cas, en ancien français, le complément nominal est intercalé entre sujet et verbe :

*(75) et ele le doit mout bien estre,
qu'ausins come li sages mestre
les petiz anfanz andoctrine,
ausi ma dame la reïne
tot le monde anseigne et aprant (Perceval, 12^{ème})*

A deux reprises, en moyen français, le complément d'agent précède le seul verbe, le sujet n'étant pas exprimé :

*(76)... et se Saintré n' eust a cop levé sa lance, il feroit par darriere
messire Anguerrant, dont le roy, la royne, seigneurs et dames, aussi
par tout le peuple fut grandement loé. (Saintré, 15^{ème})*

Enfin, à trois reprises, en moyen français et au 16^{ème} siècle, l'objet ou l'attribut précède le verbe et le sujet postverbal :

⁴³ Parler de contraste nous paraît excessif.

(77) ... puis accusoient le jour, lequel se trouvoit vaincu par deux si beaulx yeulx : **aussi le ciel damnoient elles** d'avoir caiché soubz si belle fleur et rose ung ver tant cruel et venimeux. (*Contes amoureux*, 16^{ème})

(78) ... comme il advint jadis à l'Empereur Claude, qui estant yvre declara à sa femme Aggripine sa malveillance tant dissimulee : **aussi telle estoit la gehenne volontaire que les fins Tyrans anciennement donnoient à ceux ausquels ilz vouloient faire découvrir les conjurations faictes contre eux.** (*Le Printemps*, 16^{ème})

Ces exemples illustrent par ailleurs le dernier point sur lequel nous nous arrêterons, la position du sujet. En effet, nous avons souligné, dans les énoncés à verbe en emploi vicair, le caractère quasi absolu⁴⁴ de l'expression postverbale du sujet, nominal ou pronominal. Il n'en va pas de même dans les autres énoncés : le sujet n'y est pas toujours exprimé, et, lorsqu'il l'est, il peut être postverbal ou préverbal. Qui plus est, on observe une évolution notable dans la répartition des différents cas de figure :

	sujet préverb.		sujet postverb.		sujet omis		total
12 ^è -13 ^è	4	7⁴⁵	49	80	8	13	61
14 ^è -15 ^è	104	44	51	22	78	34	236
16 ^è	187	61	88	29	31	10	306

Le mouvement général, dans la langue, est marqué par une progression de l'expression préverbale du sujet. De ce point de vue la syntaxe du sujet dans les énoncés en "aussi" initial reste marginale puisque la postposition y est surreprésentée. Elle l'est d'ailleurs particulièrement en ancien français, car si elle peut à cette époque avoisiner, voire dépasser dans certains textes, les 50%, elle n'atteint jamais de tels sommets (80%). Il n'en demeure pas moins que tant l'expression que la position postverbale du sujet perdent leur caractère absolu au fur et à mesure que l'on avance dans le temps.

Il semble donc que, si la syntaxe du sujet dans les constructions en "aussi" initial subit en partie l'évolution générale de la langue, elle garde néanmoins une certaine autonomie par rapport à celle-ci, ce que confirme la légère remontée du pourcentage de postposition au 16^{ème} siècle.

⁴⁴ Un seul cas de sujet non exprimé.

⁴⁵ Les chiffres en gras et en italiques sont des pourcentages. Les différents pourcentages sont calculés à partir du total d'occurrences figurant dans la dernière colonne.

Les chiffres présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des différentes valeurs sémantiques de "aussi" et des énoncés qu'il introduit. Si l'on introduit cette distinction, on voit se dégager, non pas des corrélations strictes entre telle valeur et telle actualisation du sujet, mais en tout cas des affinités assez nettes. On constate ainsi que l'expression de la conformité coïncide majoritairement avec une position postverbale du sujet, ce qui explique d'ailleurs le fort pourcentage de cette dernière en ancien français, puisque les énoncés traduisant la conformité y sont prévalents. On trouve cependant des cas de préposition du sujet :

(79) *Clygés, si biax com il estoit,
devant le roi son oncle estoit,
et cil qui ne le conoissoient
de lui esgarder s'angoissoient;
et ausi li autre s'angoissent,
qui la pucele ne conoissent, (Cligès, 12^{ème})*

L'adjonction, de son côté, cooccurre très souvent avec un sujet préverbal, ou non exprimé :

(80) *Nientmoins, Charles des Mares, qui estoit ung des principaulx capitaines de la dessusdicte ville de Dieppe, et aulcuns aultres vaillans homme de guerre avec lui, faisoient moult grand diligence nuit et jour pour résister aux dessusdiz Anglois, leurs adversaires. **Et aussy, durant le temps que ycelle bastille y fut faite, furent ravitaillés par pluseurs et diverses fois, tant par mer comme par terre.** (Monstrelet, 15^{ème})*

(81)... *et prennent congié jusques au lendemain et verront comment elle sera gouvernee **et auxi elles le sonneront bien au bon homme.** (Les quinze joyes de mariage, 14^{ème})*

Quant à l'explication et la conséquence, elles se traduisent fréquemment par la postposition du sujet, ce qui explique d'ailleurs la légère remontée du pourcentage de celle-ci au 16^{ème} siècle, époque à laquelle la valeur consécutive de "aussi" connaît un relatif essor :

(82) *Et se vos ne l'en poez porter, je suiz cil qui l'em porterai : **car ausi n'ai je point d'escu.**" - (La queste del Saint Graal, 13^{ème})*

(83) *"Hé! ma dame, Saintré, comme vous avez oy, a en Arragon assez danssé, **aussi est il las.** (Jehan de Saintré, 15^{ème})*

(84) *Il a esté le plus fort ruffien et plus infame cor, je diz bordelier, qui oncques feut ; paillard tousjours comme un verrat : **aussi feut il nourry par une truie en Dicte de Candie,** si Agathocles Babylonien ne ment ; (Le Tiers Livre, 16^{ème})*

On trouve cependant aussi des exemples de sujet préverbal :

(85) *Dieu et aux pauvres prebstres comme je suis ; ce vous conseillerois si vous le voulez faire. Je feray bien qu'il sera converty à l'honneur de Dieu. Aussi si vous le me voulez donner, j'auray tous les jours de ma vie souvenance de vous en mes messes et aultres oraisons". (Ulenspiegel, 16^{ème})*

CONCLUSION

L'observation des emplois initiaux de "aussi" a tout d'abord permis de mettre en lumière le recul net, à partir du moyen français, d'une construction bien représentée en ancien français, "aussi + verbe en emploi vicair", marquant la conformité (partielle) du procès exprimé par rapport au précédent. On peut interpréter comme un premier signe de ce déclin l'émergence, à cette même époque, d'exemples structurellement proches mais sémantiquement différents, puisqu'ils correspondent davantage à une actualisation du procès précédemment exprimé, "aussi" y ayant le sens de "effectivement". Point essentiel, ces énoncés traduisent un certain assouplissement syntaxique : d'une part un pronom objet anaphorique peut s'y insérer, et, d'autre part, l'adverbe entretient une relation moins étroite avec le prédicat verbal.

Le phénomène est bien plus net encore si l'on considère les énoncés n'impliquant pas un verbe en emploi vicair. Rappelons que leur développement s'accompagne d'une diversification sémantique : si l'expression de la conformité est encore prévalente en ancien français, les valeurs adjonctive, explicative et consécutive de l'adverbe (et de l'énoncé à sa suite) la détrônent dès le moyen français. Mais, surtout, l'ensemble de ces énoncés se démarque de ceux à verbe en emploi vicair sur deux points essentiels et en partie corrélés. Tout d'abord, l'adverbe s'autonomise à l'égard de l'énoncé qu'il introduit, certes plus ou moins selon sa valeur sémantique, mais suffisamment pour qu'on ne puisse plus le considérer comme lié au prédicat verbal. Par ailleurs, alors que les énoncés à verbe en emploi vicair connaissent une structure très rigide (sujet immédiatement postposé au verbe, absence d'éléments intercalés entre "aussi" et le verbe, constructions majoritairement intransitives, avec un contraste opéré sur le sujet), ceux-ci présentent une syntaxe qui "vit sa vie" indépendamment de l'adverbe : le sujet peut ne pas être exprimé, il peut être postverbal ou préverbal, les compléments essentiels non pronominaux, majoritairement postposés au verbe et au sujet, peuvent néanmoins les précéder, et, enfin, on observe

fréquemment l'insertion de compléments divers entre "aussi" et le verbe. Certes il faut prendre en compte, dans cette évolution, le mouvement général de la langue (recul possible du verbe dans la proposition entre autres). Il n'en demeure pas moins que certaines de ces caractéristiques (en particulier la syntaxe plus libre du sujet) sont présentes dès l'ancien français, et que, à l'inverse, les énoncés à verbe en emploi viciaire encore présents au 16^{ème} siècle présentent une structure aussi rigide qu'en ancien français. On n'observe pas de ce fait de véritable évolution qualitative en ce qui les concerne, mais seulement une évolution quantitative qui mènera, à plus ou moins long terme⁴⁶ à leur disparition.

Cette étude est loin d'avoir fait le tour de la question de "aussi" en position initiale. Il faudrait en particulier se pencher de plus près sur les énoncés n'impliquant pas de verbe en emploi viciaire, davantage envisagés ici comme contrepoint. Il serait en effet nécessaire de corrélérer plus étroitement leur structure syntaxique aux différentes valeurs sémantiques de l'adverbe, vaste tâche dans la mesure où le sémantisme de l'adverbe est souvent fort complexe, les cas de valeurs cumulées n'étant pas rares. Espérons néanmoins que la présente étude aura donné quelques pistes dans cette direction.

BIBLIOGRAPHIE

Textes du corpus présentant des occurrences de "aussi" initial :

12^{ème} siècle :

- Arras G. d' : *Eracle*, ed. G. Raynaud de Lage, Paris, 1976, Champion
- *Le Roman de Thèbes*, ed. G. Raynaud de Lage, Paris, 1966-1968, Champion
- Troyes C. de : *Erec et Enide*, ed. M. Roques, Paris, 1952, Champion
- Troyes C. de : *Cliges*, ed. A. Micha, Paris, 1957, Champion
- Troyes C. de : *Le Chevalier de la charrete*, ed. M. Roques d'après la copie Guiot, Paris, 1958, Champion
- Troyes C. de : *Perceval ou le Conte du Graal*, ed. F. Lecoy, Paris, 1973-75, Champion

13^{ème} siècle :

⁴⁶ Nous n'avons pas suffisamment de données dans les siècles suivants pour évaluer l'époque à laquelle disparaît cette construction.

- Beaujeu R. de : *Le Bel Inconnu*, ed. G. Perrie Williams, Paris, 1967 (2^{ème} édition), Champion (CFMA 38)
- *La Mort le Roi Artu*, ed. J. Frappier, Genève, 1954, Droz
- *La Queste del Saint Graal*, ed. A. Pauphilet, Paris, 1923, Champion
- Renart J. : *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, ed.F. Lecoy, Paris, 1962, Champion
- *Tristan en prose* (tome 1), ed. P. Ménard, Genève, 1987, Droz

14^{ème} siècle :

- *Chronique de Moree*, ed. J. Longnon, Paris, 1911, Librairie de la Société de l'Histoire de France
- Joinville J. de : *La Vie de Saint Louis*, ed. J. Monfrin, Paris, 1996, Garnier Flammarion
- *Les XV Joyes du Mariage*, ed. J. Rychner, Genève, 1963, Droz

15^{ème} siècle :

- Commynes P. de : *Mémoires*, ed. J. Calmette, Paris, 1964-65, Belles Lettres (Classiques de l'Histoire de France au Moyen-Age)
- Monstrelet E. de: *Chronique* (extrait), ed. L. Douët d'Arcq, Paris, 1857-1862, Société de l'Histoire de France (SHF)
- *Le Roman du Conte d'Artois*, ed. Charles Seigneuret, Genève, 1966, Droz
- *Le Roman de Jehan de Paris*, ed. E. Wickersheimer, Paris, 1923, Champion (Librairie ancienne)
- Sale A. de la : *Jehan de Saintré*, ed. J. Misrahi et C. A. Knudson, Genève, 1965, Droz

16^{ème} siècle (pour les références des éditions, nous renvoyons à Frantext) :

- Beze T. de : *Chrestiennes meditations*
- Boaistuau P. : *Le théâtre du monde*
- Calvin J. : *Institution chrestienne* (livre 4)
- Calvin J. : *Institution de la religion chrestienne* (livres 1,2 et 3)
- Calvin J. : *Des Scandales*
- *Les Chroniques admirables*
- Fail N. du : *Propos rustiques*
- Flore J. : *Contes amoureux*
- Lucinge R. de : *Dialogue du François et du Savoyisien*
- Navarre M. de : *l'Heptaméron*
- Navarre M. de : *l'Heptaméron, appendice*
- Palissy B. : *Recepte veritable*
- Palma-Cayet P.-V. : *Histoire prodigieuse du Docteur Fauste*
- Paradin G. : *Journal*
- Pare A. : *Des monstres et des prodiges*
- Periers B. des : *Nouvelles recreations, 1*

- Periers B. des : *Nouvelles recreations*, 2
- Poissenot B. : *L'Esté*
- Rabelais F. : *Pantagrueline prognostication*
- Rabelais F. : *Gargantua*
- Rabelais F. : *Pantagruel*
- Rabelais F. : *La grande et vraye prognostication*
- Rabelais F. : *le Tiers Livre*
- Tyard P.de : *De Mantice*
- Tyard P.de : *Solitaire premier*
- *Ulenspiegel*
- Vienne P. de : *Philosophie de court*
- Yver J. : *Le Printemps*

Bibliographie linguistique :

- COMBETTES B. (1988) *Recherches sur l'ordre des éléments de la phrase en moyen français* (Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Nancy; exemplaire dactylographié)
- COMBETTES B. (1991) "Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français", *Verbum, Texte et parole, Mélanges en hommage au professeur Carton*, XIV, p. 227-235
- DUCROT O. et alii (1980) *Les Mots du Discours*, Paris, Minuit
- ERIKSSON O.(1985), *La suppléance verbale en français moderne*, Göteborg
- FOURNIER N. & FUCHS C. (ce volume) "*Faire* : du vicaire à l'hyperonyme verbal"
- GUIMIER C. (1997) "La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial", in FUCHS C. éd. (1997) *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 43-96
- LAMBRECHT K. (1994) *Information structure and sentence form : Topic, Focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge University Press
- LAMBRECHT K. & LEMOINE K. (1996) "Vers une grammaire des compléments 0 en français parlé", *Travaux du CERLICO*, 9, Rennes : Presses Univesitaires de Rennes, p. 279-309
- MARCHELLO-NIZIA C. (1979, rééd. 1997) *Histoire de la langue française au XIVè et XVè siècles*, Paris, Nathan
- MARCHELLO-NIZIA C. (1985) *Dire le vrai*, Genève, Droz
- MICHELS S. (1998) "De la quantification à la cohérence textuelle : le cas de "aussi(bien)", *Travaux de Linguistique*, n°36, p. 103-113
- MOESCHLER J. et REBOUL A.(1994) *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*, Paris, PUF
- NØLKE H. (1993) *Le regard du locuteur*, Paris, Editions Kimé
- NØLKE H. (1994) *La linguistique modulaire*, Louvain-Paris, Peeters
- PERRIN-NAFFAKH A.-M. (1996) "*aussi* adjonctif : de la syntaxe à la sémantique", *Le Français Moderne*, volume 64, n°2, P. 136-154

PREVOST S. (à paraître), "Les énoncés à sujet postverbal aux 15^e et 16^e siècles : une approche sémantico-pragmatique", thèse de doctorat, Paris-7, 1997.

VENNEMANN T. (1976) : "Topics, subjects and word-order : from SXV to SVX via TVX", in J.M Anderson et C. Jones (éds) *Proceedings of the first international congress of Historical Linguistics*, Amsterdam, North Holland, vol. 1, p. 339-376

ZINK G. (1997) *Morphosyntaxe du pronom personnel en moyen français*, Genève, Droz